



Mon patron veut porter plainte contre moi

Par **marie**, le **01/09/2011** à **18:59**

Bonjour,
donc je vous explique mon probleme:mon patron m a menacer de porter plainte contre moi parce qu il n a pa reçu mon dernier arret de travail je voudrai savoir s il a le droit de le faire et ce que je risque quelque chose?merci de votre reponse

Par **pat76**, le **03/09/2011** à **15:00**

Bonjour

Si votre patron porte plainte contre vous parce que vous ne lui avez pas envoyé le feuillet d'arrêt de travail qui lui revient, il risque de se prendre une gamelle.

Il ne pourrait éventuellement que prendre une décision de licenciement.

Donc, laissez-le porter plainte s'il en a envie, cela donnera l'occasion à un magistrat de rire un peu.

Vous travaillez pour quel genre d'employeur?